

ANGERS

La réfrigération, une petite révolution

Grâce à Frigidaire, commerce d’avant-garde, le froid se diffuse peu à peu auprès des entreprises et des particuliers.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

La glace était autrefois denrée rare. De profondes glaciers maçonnées permettaient de la conserver. En 1681, l'intendant ordonne d'en créer deux en ville. Une nouvelle glacière est creusée en 1704 dans le jardin de l'hôtel de ville. Ce système perdure au XIX^e siècle. Quand le nouvel abattoir ultramoderne est mis en service en 1910, il n'offre pas encore de frigorifique, mais le projet est à l'étude. Situé au 62, boulevard Henri-Arnauld prolongé, à l'angle du boulevard de Nantes (Gaston-Dumesnil), le système de réfrigération est inauguré le 11 janvier 1914.

L'apparence et le goût des œufs frais

C'est une société anonyme parisienne qui l'a construit et le prend en main : la Société française de frigorifiques. Le 1^{er} janvier 1914, elle signe son premier contrat avec un commerçant angevin, Jean Marionneau, charcutier 17, rue de la Poissonnerie. Il loue pour dix ans la case froide n° 1 du frigorifique, d'une superficie de 2,60 m². La société s'engage à assurer au preneur la quantité de glace journalière nécessaire à ses besoins, une glace fournie en pains – 3 francs les 100 kg – mais non livrée. En 1924, la Société angevine d'application du froid (SAAF), la première dans ce domaine en Anjou, est créée tout à côté. Le numéro spécial de « L'Illustration économique et financière » consacré à Maine-et-Loire décrit ses activités : la conservation par le froid de toutes denrées périssables, principalement celle des œufs, par le procédé Lescardé. Ainsi ils peuvent être consommés à la coque après huit mois de conserve, en ayant l'apparence et le goût des œufs frais. Les deux sociétés fusionnent en 1930, sous le nom de la SAAF.

« Merveilleux réfrigérateurs »

Peu à peu le froid se diffuse auprès des entreprises et des particuliers grâce à un commerce d'avant-garde, Frigidaire, boulevard du Maréchal-Foch. Constant Pineau l'ouvre vers 1925. Il est concessionnaire exclusif pour le département de Maine-et-Loire des réfrigérateurs de la marque Frigidaire produite par la General Motors et installe aussi de petites armoires réfrigérées pour les professionnels de l'alimentation. Son activité se renforce avec l'arrivée de son gendre, Hyacinthe Simon, frai-



Stand Frigidaire à la foire-exposition, avec Hyacinthe Simon, vers 1946-1948. Coll. Luc Simon.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 12 NLM

chement diplômé de l'école des arts et métiers d'Angers (promotion 27-30). Vendre des produits finis ne suffit plus, il faut pouvoir réaliser des chambres froides sur mesure. Un ingénieur est nécessaire. « En plus de ses « merveilleux réfrigérateurs », annonce une publicité parue lors de la foire-exposition 1932 où Frigidaire a son stand, *voyez ses rafraîchisseurs d'eau et refroidisseurs de locaux. Certains produits fonctionnent en Maine-et-Loire depuis six ans. Visitez ses magnifiques installations aux établissements Pelé à Angers, ainsi qu'à la ferme électrique à la foire-exposition.* » Une liste de cent appareils installés dans le département est à la disposition des acheteurs. En 1936, Constant Pineau annonce plus de 300 installations en Maine-et-Loire ; en 1939, plus de 700. Hyacinthe Simon prend la succession de son beau-père au début des années cinquante. À partir de 1953 environ, le magasin du boulevard est réservé à la vente des produits domestiques, réfrigérateurs et électroménager. Les activités frigorifiques sont transférées 34, rue Volney sous l'enseigne de la Société anony-

me des établissements H. Simon, ingénieur A. et M. On lui doit deux inventions qu'il fait breveter. La vitrine réfrigérée avec réserve sous le plateau de présentation, lui, à l'air libre. Elle est installée pour la première fois chez le boucher René Demange, 29, rue Bressigny, en 1954. Un champagne d'honneur est offert le 13 avril pour bien marquer le départ du « magasin conçu à la manière suisse, avec tout le souci d'hygiène désirable ». Une première en France. La seconde invention est un comptoir réfrigéré intégrant un distributeur de lait frais – les berlingots n'existent pas encore... Elle est inaugurée à l'épicerie Gratas, place du Lycée. La concurrence n'était pas aussi avancée. On peut citer Raveau, 27, rue Saint-Julien, qui distribuait la marque Frigéco dans les années trente ; Blotière, rue d'Alsace (Kelvinator) ; Fabien Cesbron, 37, rue de Brissac, qui commence le frigorifique vers 1940. Les enseignes se font plus nombreuses après 1945 : Cofrila, rue Saint-Léonard (marques Frigeavia et Everest) ; Oriot, ancien ouvrier chez Constant Pineau, rue Boreau (Kelvinator) et quelques

autres tels Angers Radio Électricité (ARE) ; Barrault, Girault (Anjou-Frigorifique), Le Confort Angevin, Henri Guillou (L'Électricité domestique), Couptry (Froid-Pictet)... Quant à la SAAF, elle manque de disparaître avec le développement des réfrigérateurs. La société est redressée par le gendre du dirigeant, Pierre Mousson, qui met au point l'installation dans les chambres froides, principalement chez les arboriculteurs, d'un système d'atmosphère contrôlée permettant la conservation des fruits jusqu'au début de l'été suivant la récolte. Un trait de génie qui lui vaut une clientèle internationale.

Merci à Jean-Noël Marionneau et à Luc Simon pour les documents apportés. La suite, dimanche prochain, de notre thématique sur les Techniques avec les débuts de l'automobile. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Des sacs et des papiers d'emballage de commerces, un inventaire original



Entrée de l'exposition « Au Bonheur des Angevins » : réunion de sacs d'emballage. Cliché Sylvain Bertoldi, mai 2004. PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 117 FI

La mise au point de l'inventaire d'un ensemble plutôt original de documents est actuellement en chantier : des sacs et papiers d'emballage donnés par les commerces angevins aux clients pour emporter leurs achats. Cette collection tire son origine de l'exposition « Au Bonheur des Angevins, les commerces d'Angers dans l'histoire, XIX^e – XX^e siècles », réalisée en 2004. Une grande collecte avait été alors faite et une sélection de sacs présentée à l'exposition, salle Chemellier, à la manière de livres sur des rayonnages. 473 sacs ont été catalogués en 7 Obj (sous-série des objets consacrée à ce type de documents) dans une base de données qui sera mise à disposition des internautes sur le portail d'archives en ligne des Archives patrimoniales d'Angers, comme le sont les autres sous-séries d'objets. Chaque pièce est décrite précisément : titre général, texte inscrit sur le sac, datation, indexation des noms de commerçants, des enseignes et des rues. Les sacs n'étant

pas datés, la datation est le plus souvent une évaluation approximative, d'après le style du lettrage employé et des recherches dans les annuaires Siraudeau qui permettent de suivre l'histoire des commerces entre 1901 et 1970.

Des sacs du début XX^e
Les sacs les plus anciens remontent aux années 1900. Ce sont bien souvent des sacs d'épicerie, comme ceux de la Grande Épicerie Pelé, place du Ralliement. Les plus récents datent de ces dernières années, mais la « belle époque » du sac est passée. Les sacs en plastique sont fort heureusement interdits depuis le 1^{er} janvier 2022. Quant aux sacs en papier, on en donne beaucoup moins. Certains types de sacs en plastique très fins ne se conservent pas sur le long terme et deviennent pulvérulents. La numérisation de l'ensemble permettra d'en conserver une image, la dernière opération qui reste à faire avant la mise en ligne.

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE 4 MAI 1484 Le premier maire élu

La première charte municipale, octroyée en 1475 par Louis XI, ayant causé plus de dissensions que de satisfaction, Charles VIII est sollicité de tous côtés en 1483 pour la supprimer ou tout au moins l'amender. Une commission de conciliation est nommée, conduite par Jean Bourré, trésorier de France et Antoine de Chources, capitaine du château d'Angers, en lien avec le Grand Conseil. Il en sort une nouvelle charte par laquelle la mairie est réduite, sur le modèle de celle de Tours, à un maire et un receveur, élus pour un an ; 24 échevins, un procureur et un clerc élus à vie. Le corps électoral est beaucoup plus restreint que dans la première charte : chaque état (Église, université, paroisses) ne députe à l'élection que deux

députés. Seuls les gens de la mairie et du roi sont tous électeurs. Le 4 mai 1484, l'assemblée électorale se réunit à la chambre des comptes d'Anjou, près du château, sous la présidence des commissaires de Charles VIII. Cinq personnes sont proposées pour les fonctions de maire et « par la conclusion sur ce faite par mesdits seigneurs les commissaires, a esté esleu oudict office de maire en premier lieu ledict seigneur de Beauchiesne », Guillaume de l'Espine. Quant aux échevins, ils ne sont pas élus, mais choisis parmi les gens de l'ancienne mairie et les « gens de bien ».

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

En 1968, une avenue captée par le photographe



Robert Brisset (1913-1984) a promené son appareil photo dans toutes, ou presque toutes, les rues de la ville. Dès que des travaux étaient entrepris, il se précipitait pour les photographier. S'il n'y en avait pas, il trouvait toujours une prise de vue à faire... Alors ici, quel intérêt l'a poussé à consigner l'image de bâtiments bien ordinaires ? Rendez-vous dimanche prochain.

S.B.

Une des grandes avenues de la ville en avril 1968. PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 3 85

Votre journal en version numérique sur

www.journal.courrierdelouest.fr

Le Courrier
de l'ouest